NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9410096 - Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR9410096

1.3 Appellation du site

Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio

1.4 Date de compilation

31/12/1993

1.5 Date d'actualisation

31/12/2002

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Corse	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.corse.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 03/09/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037499030

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 8,61722°

Latitude : 41,85722°

2.2 Superficie totale

47412 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

98%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
94	Corse

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
2A	Corse-du-Sud	2 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
2A004	AJACCIO

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A464	*Puffinus yelkouan*	c	10	700	i	C	G	C	B	C	B
B	A010	*Calonectris diomedea*	c	10	500	i	C	G	C	B	C	B
B	A016	*Morus bassanus*	w	80	100	i	C	M	D			
B	A025	*Bubulcus ibis*	w	80	100	i	C	G	D			
B	A026	*Egretta garzetta*	w			i	C	G	D			
B	A028	*Ardea cinerea*	w			i	C	G	D			
B	A074	*Milvus milvus*	c	1	4	i	C	G	D			
B	A094	*Pandion haliaetus*	c	1	3	i	P	G	C	B	C	B
B	A103	*Falco peregrinus*	p	1	1	p	P	G	D			

B	A176	*Larus melanocephalus*	c	10	340	i	C	G	C	B	C	B
B	A179	*Larus ridibundus*	w	80	200	i	C	G	D			
B	A181	*Larus audouinii*	w	1	3	i	C	G	C	B	C	B
B	A181	*Larus audouinii*	c	40	120	i	C	G	A	B	C	B
B	A301	*Sylvia sarda*	p	10	20	p	P	M	D			
B	A302	*Sylvia undata*	p	0	5	p	P	M	D			
B	A391	*Phalacrocorax carbo sinensis*	w	50	260	i	C	G	C	B	C	B
B	A392	*Phalacrocorax aristotelis desmarestii*	p	63	189	p	C	G	B	C	C	C
B	A773	*Ardea alba*	w	1	3	i	C	G	D			
B	A856	*Spatula querquedula*	c	50	2460	i	C	G	A	B	C	B
B	A863	*Thalasseus sandvicensis*	w	110	115	i	C	G	B	A	C	B
B	A604	*Larus michahellis*	w	500	1500	i	C	G	C	A	C	A
B	A604	*Larus michahellis*	p	600	900	p	C	G	C	A	C	A

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Columba livia*	20	30	p	P			X		X	
B		*Monticola solitarius*	3	4	p	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	99 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %

Autres caractéristiques du site

Le Golfe d'Ajaccio est situé au droit des communes d'Ajaccio, Grosseto-Prugna, Albitreccia, Pietrosella, et Coti Chiavari, dans le département de Corse du Sud. Les sites Natura 2000 couvrent l'ensemble du golfe (de Capo di Feno au nord à Capu di Muri au sud) jusqu'à une distance de près de 8 miles nautiques de la côte et une profondeur maximale de 1430 mètres. Le site « Iles sanguinaires et golfe d'Ajaccio » FR9410096 désigné au titre de la directive « Oiseaux », à 99% marin est d'une superficie totale de 47 412 ha. Il s'agit de l'extension d'un ancien site FR9410096 « Iles Sanguinaires » dont le DOCOB a été approuvé en 2004 et dont l'opérateur était le CPIE Ajaccio.

Les sites du golfe d'Ajaccio sont juxtaposés à une autre ZPS, « Colonie de goélands d'Audouin d'Aspretto/Ajaccio » (FR 9412001), dont le DOCOB a été approuvé en 2007.

Vulnérabilité
: La vulnérabilité est assez forte du fait de la fréquentation touristique qui heureusement se manifeste en dehors de la période de reproduction des Cormorans huppés. Ce n'est pas le cas pour le balbuzard pêcheur qui niche d'avril à juillet et qui subit des dérangements (nid artificiel de Capo di Feno en limite de la ZPS). La pêche au filet occasionne une mortalité difficile à quantifier des Cormorans mais qui ne met pas en péril, semble t-il la dynamique de l'espèce. Concernant le Goéland d'Audouin, cette espèce est perturbée dans sa reproduction par le Goéland leucophée qui est abondant; ceux-ci colonisent tous les sites de reproduction potentiels. Par ailleurs, il a été noté plusieurs cas de mortalité de Goélands d'Audouin par des fils de pêche et des hameçons abandonnés ou perdus par les pêcheurs de plaisance. Cette cause de mortalité est loin d'être négligeable et concerne des adultes reproducteurs (la pêche de plaisance est très pratiquée dans le golfe). Un cas fut aussi relevé en 2016 sur une sterne caugek. La halte migratoire de la Sarcelle d'été au printemps ne parait pas menacée, tout comme celle de la Mouette mélanocéphale.

Les îles Sanguinaires et Piana sont peuplées de Rats noirs (Rattus rattus) qui empêchent probablement l'installation d'espèces comme le Puffin cendré ou le Puffin yelkouan.
Les risques de pollutions par hydrocarbures existent, dans la mesure ou les navires pétroliers alimentent en fioul lourd la centrale thermique du Vazzio et les réservoirs de carburants pour la Corse du Sud.
Des projets d'aménagements lourds du fond de golfe pourraient aussi à terme diminuer la qualité et la surface des zones d'alimentation si ils ne sont pas bien conçus.

4.2 Qualité et importance

Une des plus importantes colonies de Cormorans huppés de Méditerranée de Corse est située sur l'île de la grande Sanguinaires (189 couples en 2002 soit 19,4% de la population nationale cette année là mais avec un déclin prononcé depuis). Le site est donc très important pour l'espèce et un 2 ème îlot (Piana) abrite aussi une belle colonie. Le Goéland d'Audouin niche dans le golfe d'Ajaccio avec 60 à 100% de la population nationale mais la présente ZPS ne concerne que les sites d'alimentation.La colonie se trouve sur une autre ZPS (FR9412001). Le golfe , très abrité, présente des potentialités alimentaires importantes pour ces deux espèces d'oiseaux, d'où la justification d'étendre le périmètre initial à l'aire de nourrissage de ces espèces. Il a l'originalité d'accueillir au passage prénuptial un très gros effectif de sarcelles d'été qui remontent d'Afrique et se reposent en fond de golfe (mars). la Mouette mélanocéphale peut aussi être abondante certains printemps. En hiver il accueille un effectif important de Sternes caugeks au regard de l'hivernage en France. Les Puffins s'alimentent régulièrement dans le golfe en petit nombre en printemps/été.

Enfin le site des îles est favorable à la réinstallation d'un couple de Balbuzards pêcheurs qui devait nicher au XIX ème siècle et qui fréquente régulièrement les îles depuis quelques années. trois couples dont un dans le périmètre de la ZPS sont cantonnés juste au nord du golfe et pêchent régulièrement dans la ZPS.
On notera aussi la présence plus marginale en milieu terrestre (Mezzu mare et îlots satellites, Isula Piana), du Milan royal (chasse), d'un couple de Faucons pélerins, des Fauvettes sardes et pitchou en petit nombre.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		O
H	K03.01	Compétition (faune)		I
L	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G01.01	Sports nautiques		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine public maritime	%
Eaux territoriales	%

4.5 Documentation

Andromède Océanologie et Stareso, 2012. Inventaires biologiques et analyse écologique des habitats marins patrimoniaux du site Natura 2000 « Golfe d'Ajaccio » FR9402017 # année 2010-2011. Contrat Andromède Océanologie et Stareso/Agence des Aires Marines Protégées, 424pp.

AGENC. 1985. Propositions d'aménagement et de gestion des Iles Sanguinaires. 38 pp.

AGENC. 1997. Protection - Gestion et valorisation des Sanguinaires. Conseil Général de Corse du Sud, Direction de l'Environnement. 107 pp.

BEAUBRUN P. 2004. Plan de restauration national du Goéland d'Audouin (Larus audouinii) , mentionné à l'annexe 1 de la directive 79/409/CEE ; EPHE/DNP/DIREN de Corse 76 p + annexes

BONACCORSI G. 2006. Oiseaux de la basse vallée de la Gravona synthèse 2000-2004 et 2 ème partie, année 2005 et analyse 1980-2005. publication à compte d'auteur, imprimerie Rosa Print, Paris : 320 p

BONACCORSI G. et RECORBET B. 1994. Migration prénuptiale et statut de la Sarcelle d'été (Anas querquedula L.) en Corse. Trav. sci Parc Nat. Rég. et Rés. Nat. de Corse 49 : 89-101

BRETIGNY A. 2000 - Etude préalable à la mise en place d'une opération Grand Site Pointe de la Parata - Iles Sanguinaires. DESS Université de Corse/ Max Consultant.

Cart S. , Faggio G. , Recorbet B. et Seguin JF, 2009. Status of two breeding populations of Red Kite Milvus Milvus in Corsica : population size, reproduction, diet and area management ; International syposium for Red Kite, Montbeliard, 17 & 18 october 2009 in Actes du Colloque internatiuonal ; LPO : 28-33

CULIOLI J. M. , 2004. Cormoran huppé de Méditerranée Phalacrocorax aristotelis desmarestii Pp. In Cadiou B., Pons J.M. et Yesou P. (Eds), Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope Méze :87-91

DIREN. 2003a. Reproduction du Goéland leucophée (Larus cachinnans michaelis) dans le Golfe d'Ajaccio (Isula Piana, Iles Sanguinaires, Aspretto) en 2003. 6 pp.

DIREN. 2004b. Comptage de la population nicheuse de Cormoran huppé de Méditerranée (Phalacrocorax aristotelis desmareti) sur la Zone de Protection Spéciale des Iles Sanguinaires / Ajaccio en 2004. 7 pp.

Dominici J-M, 2010. Le balbuzard pêcheur en Corse. Saison de reproduction 2010. Parc naturel régional de Corse, Ajaccio, 25 pp.

GANTEAUME A, BONHOMME P, RUITTON S, VERLAQUE M, BOUDOURESQUE CF. 2004. Etat des lieux et potentialités du milieu marin autour des îles Sanguinaires (Corse du Sud). Contrat GIS Posidonie et Association des Amis du Parc de Corse. GIS Posidonie publ. : 1-60.

GUYOT, I. 1980. oiseaux de mer nicheurs en corse, Ajaccio PNRC 28p

GUYOT, I. 1984. oiseaux de mer nicheurs en Corse, saison 1982 et 1983 ; Travaux scientifiques de PRNC vol III no.1

GUYOT, I. 1989 Les îlots satellites de la Corse Patrimoine Naturelet Conservation rapport AGENC 50 P.

ISSA N. et MULLER Y. (2015) ; Atlas des oiseaux de France métropolitaine, nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/ MNHN, Delachaux et Niestlé, Paris : 614-617

ORO D., BACETTI N., BOUKHALFA D., EKEN G., EL HILI A., GOUTNER V., KARAUZ S., PAPACONSTANTINOU C., RECORBET B. & RUIZ X. 2000 . Current breeding distribution and status of Audouin's gulls in the Mediterranean . Proceeding of the 5th Medmaravis symposium ; Gozo, Malta -24 september-3 october 1998 ; Yesou & Sultana editors: 69-80

Monti F., 2012, The Osprey, Pandion haliaetus, State of knowledge and conservation of the breeding populationof the Mediterranean basin. Initiative PIM. 26pp.

Monti, F., 2015. Scale-dependent approaches in conservation biogeography of acosmopolitan raptor: the Osprey. PhD thesis. University of Ferrara / University of Montpellier.

PARADIS G. 2001. Etude des habitats du site Natura 2000 SPN N°595 Lava Sanguinaires Pelusella.

PARADIS G, LORENZONI C. 1995. Impact des oiseaux marins nicheurs sur la dynamique de la végétation de quelques îlots satellites de la Corse (France). Colloque Phytosociologiques. 24 : 393 - 431.

PARADIS G, PIAZZA C. 2003b. Végétation et flore de l'archipel des Sanguinaires et de la presqu'île de la Parata (Ajaccio, Corse). Société Botanique du Centre Ouest. 34 : 65-136.

RECORBET B. et PARADIS G. 1996. Intérêt botanique et ornithologique de l' île de Piana à Coti-Chiavari . Rapport scientifique dans le cadre du Projet d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope de l'îlot. DIREN/Université de Corse : 20 p

RECORBET B. & BONACCORSI G. 1995. Premier cas de reproduction du Goéland d'Audouin (Larus audouinii) sur un site artificiel en Corse. .Alauda 63 (3) : 237-241

RECORBET B. & BONACCORSI G. 1996. Conception et expérimentation d'abris artificiels pour poussins de Goélands d'Audouin (Larus audouinii). Alauda 64 (3) :333-338

RECORBET B., CAMOIN A. et P. BEAUBRUN, 1999. Goéland d'Audouin Larus audouinii Pp. In : Rocamora G. et Yeatman-Berthelot D. (1999) : Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris, 500 p (166-167).

RECORBET B. et A. Le DRU, 2002b. Le Goéland d'Audouin Larus audouinii à Aspretto/Ajaccio (Corse) ; gestion pour une pérennisation de l'espèce sur un site artificiel. Alauda, 70(4) : 483-488.

Recorbet B, Le Dru A, Travichon S., Jolin C., Faggio G., Baccetti N., Besnard A., 2012. Results from ringing chicks of Audouin's Gulls (Larus audouinii) at Aspretto colony (Corsica) and controls in Corsica of chicks ringed in Italy (Pp 152-156) in Yesou, P. Baccetti, N. & Sultana, J. (Eds.) Ecology and conservation of Mediterranean seabirds and other bird species under the Barcelona Convention - Proceedings of the 13th Medmaravis Pan-Mediterranean Symposium, Alghero (Sardinia), 14 oct.2011 Medmaravis, Alghero

Recorbet B, Le Dru A, Peroni X., Faggio G., Matrone J.M., 2013. Le Goéland d'Audouin Larus audouinii sur la base navale d' Aspretto à Ajaccio ; gestion pour la pérennisation de l'espèce en France : Le courrier de la nature n° 277 : 22-29.

RECORBET B., 2004. Goéland d'Audouin Larus audouinii Pp. In Cadiou B., Pons J.M. et Yesou P. (Eds), Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope Méze :106-110

Recorbet B. Charrier J . et Faggio G. 2015. Bilan de la reproduction du Goléand d'Audouin (Ichthyaetus Audouinii) sur la jetée de la base aéronavale dd'Aspretto à Ajaccio (Corse du Sud) en 2015. Site Natura 2000 ZPS FR9412001. DREAL Corse, Marine Nationale, ONCFS, CEN Corse, 2015. 22p.

Recorbet b. et Issa N. monographie Goéland d'audouin in ISSA N. et MULLER Y. (2015) ; Atlas des oiseaux de France métropolitaine, nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN, Delachaux et Niestlé, Paris : 614-617
Recorbet B. et Retali H., 2016 Comptage de la population reproductrice de Cormorans huppés de Méditerranée () aux Iles Sanguinaires à Ajaccio et Isula Piana à Coti-Chiavari en 2016, site Natura 2000 ZPSFR9410096 et aux abords. DREAL de Corse,.

Recorbet B. et Retali H. 2016 Comptage de la population reproductrice de Goélands leucophées (Larus michaellis aux Îles Sanguinaires, Aspretto et Isula Piana, golfe d'Ajaccio, en 2016 : 11p

Recorbet B. Faggio G. et Daniel G. 2016 ; Bilan de la Reproduction du Goéland d'Audouin (Ichthyaetus audouinii) sur la jetée de la base marine d'Aspretto à Ajaccio (Corse-du-Sud) en 2016; DREAL//ONCFS/CEN de Corse/Marine Nationale

Recorbet B. obs ; Pers. 1994-2016

THIBAULT J.C. et BONACCORSI G. 1999 The birds of Corsica ; BOU check list Series : N°17 171 p

TRAVICHON S. 2004. Cycle de reproduction du Goéland d'Audouin (Larus audouinii) sur un site artificiel en Corse ; Alauda 70 (3) : 483-488

TRAVICHON S. 2004. Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR9410096, ZPS des Iles Sanguinaires ; CPIE APIEU Ajaccio/ DIREN de Corse : 37 p + annexes

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	2 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	85 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Autres désignations internationales	PELAGOS : sanctuaire mammifères marins		100%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté d'agglomération du pays ajaccien

Adresse : Immeuble Alban bâtiment G, 18 rue Comte de Marbeuf 20000 Ajaccio

Courriel :

Organisation : Conseil départemental de Corse du Sud

Adresse : Hôtel du département, palais Lantivy 20000 Ajaccio

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[X] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

La DIREN de Corse assure un suivi des colonies d'oiseaux marins depuis 2001.

" Les forces armées sont susceptibles de conduire des activités sur ce site. Il s'agit notamment de navigation d'unité de surface ou sous-marine, survol d'aéronef, parachutage, tir, mouillage, émission acoustique ou électromagnétique (radar, sonar, radio), pétardement sous-marin de munition historique non déplaçable, activité de plongeur ou de nageur, etc.
Les activités de routine des forces armées comprennent en particulier le débarquement sur une plage par chaland de personnel ou de matériel roulant (plageage) à Campo d'ell' Oro (4155.10 N-00847.15 E) et le port de la base aéronavale d'Aspretto.
La possibilité de plageage doit être maintenue.
La marine conserve la possibilité de développer des instrumentations ou activités sur le fond et dans la masse d'eau y compris hors des zones actuellement identifiées comme susceptibles d'activités militaires.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assitance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.

Le périmètre du site comporte, sur la commune d'Ajaccio, les emprises suivantes de la Défense : ouvrage de la Parata, l'emprise marine Aspretto, le sémaphore des îles Sanguinaires, les ouvrages de la Parata, le poste d'accostage d'Ajaccio. Le classement Natura 2000 ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution."